

Nom de l'organisateur : Valérie Amiriaux
 Organisation : Université de Montréal
 Adresse courriel :

Titre de la soumission : Pluralisme et radicalités religieuses: perspectives internationales et canadiennes

Format de l'atelier : Présentation avec discussion, en anglais et en français
 Thème : Justice, police et sécurité

Nom du premier présentateur : Valérie Amiriaux
 Adresse courriel :
 Organisation : Université de Montréal
Titre / thème de cette présentation: Pluralism and radicalization : Theoretical perspectives

Nom du deuxième présentateur : Paul Bramadat
 Adresse courriel :
 Organisation : University of Victoria
Titre / thème de cette présentation: Religion, Radicalization and Securitization in Canada and Beyond

Nom du troisième présentateur : David Koussens
 Adresse courriel :
 Organisation : UQAM
Titre / thème de cette présentation: Les fondements éthiques de l'interdiction de la polygamie au Canada et aux États-Unis

Nom du quatrième présentateur : Anna Korteweg (TBC)
 Adresse courriel :
 Organisation : University of Toronto
 Titre / thème de cette présentation: Home-Grown Radicals: Geert Wilders' Anti-Islam Agenda and the Mobilization of Gender Equality and Gay Rights

Nom du 5^e présentateur : Lorne Dawson
 Adresse courriel :
 Organisation : University of Waterloo
 Titre / thème de cette présentation: The Study of New Religious Movements and the Radicalization of Home-grown Terrorists: Opening a Dialogue

Nom du discutant : Lorie Beaman (TBC)
 Adresse courriel :
 Organisation : University of Ottawa

Condensé

S'appuyant sur une conception de la radicalisation religieuse comme interaction sociale plus que comme résultat de trajectoires pathologiques, on s'intéresse ici à des épreuves qui, en contexte pluraliste, exposent les individus de la société majoritaire et des minorités au rejet de ce qu'ils incarnent en termes ethniques aux yeux des autres.

Résumé

Lors de cet atelier, on proposera de réfléchir aux enjeux pratiques et normatifs que pose l'épreuve des radicalités religieuses aux contextes pluralistes. Pluralisme et radicalités, que l'on prendra soin de définir dans l'introduction de l'atelier, renvoient à des approches normatives, théoriques et empiriques concernant les conditions de possibilité de la démocratie. La seule coexistence de fait de plusieurs communautés confessionnelles dans un même espace politique libéral ne garantit pas tolérance et reconnaissance réciproques. Celle-ci peut tout autant produire des phénomènes de rejet, d'isolement, de refus d'interagir voire de passage à des modalités violentes de l'action sociale et politique, ou encore se « clore » par décisions juridiques. S'appuyant sur une conception de la radicalisation comme interaction sociale plus que comme résultat de trajectoires pathologiques, il s'agit ici de s'intéresser à l'ensemble des épreuves qui, en contexte pluraliste, exposent les individus de la société majoritaire et des minorités à la déception, à l'humiliation, à la haine, au désamour voire au rejet de ce qu'ils incarnent en termes ethniques, raciaux ou confessionnels aux yeux des autres. Cet atelier privilégiera deux entrées : la première s'intéressera aux questions axiologiques et normatives, principalement régulées dans les arènes juridiques des démocraties libérales (Cour suprême, Cour européenne des droits de l'Homme, Conseil d'État); la seconde proposera

une cartographie des types de controverses médiatisées autour de certaines pratiques associées à la notion de pratique religieuse radicale (port de la « burka », polygamie).